

RLE

Responsable de la Logistique et des Environnements dans les organisations du secteur sanitaire, social et médico-social

REGLEMENT DE CERTIFICATION

1. PREREQUIS POUR LA PRESENTATION DU CANDIDAT AUX EPREUVES

La formation RLE est structurée autour de cinq domaines de formation (DF) :

- DF1 Gestion logistique et responsabilité sociétale des entreprises / Organisations (RSE/RSO)
- DF2 Management des risques
- DF3 Gestion du patrimoine immobilier
- DF4 Gestion budgétaire
- DF5 Management des ressources humaines

Les enseignements théoriques et pratiques de chaque DF sont regroupés en Unités d'Enseignement (UE) dont le périmètre et le contenu sont définis dans le référentiel de formation.

Chaque Domaine de Formation (DF) est validé par une ou deux épreuves de certification.

L'établissement de formation présente aux épreuves de certification pour chacun des cinq DF, les candidats ayant effectué le temps de formation requis pour chaque DF. La validation du temps de formation est opérée par la direction de l'établissement de formation sur la base d'éléments tangibles parmi lesquels les feuilles d'émargement, les attestations d'assiduité et les attestations de réalisation de formation à distance.

2. VALIDATION DES DOMAINES DE FORMATION, OBTENTION DU DIPLOME RLE, CERTIFICATION D'UN BLOC DE COMPETENCES

Chaque Domaine de Formation (DF) est validé par une épreuve de certification (cas des DF1, DF2, DF3 et DF4) ou deux (cas du DF5).

La note / 20 obtenue à chaque DF correspond à la note obtenue soit à son unique épreuve, soit à la moyenne des notes aux épreuves qui le composent.

Un DF est validé si le candidat obtient une note au moins égale à 10 sur 20. Dans le cas contraire, le candidat peut passer une épreuve de rattrapage organisée dans le courant du cycle de formation.

Les candidats obtiennent le certificat RLE s'ils ont :

- validé chacun des cinq Domaines de Formation. Il n'y a pas de compensation entre les DF.
- validé le temps de stage pratique requis (une attestation de réalisation établie par la structure d'accueil sera à fournir en fin de formation).

L'obtention du RLE comme la certification d'un Bloc de Compétences donné (le périmètre d'un BC correspond au DF qui a permis de développer les compétences cibles du BC) seront statuées en jury plénier présidé par la Direction de l'établissement de formation.

En cas d'échec à un ou plusieurs DF, le candidat garde le bénéfice du ou des DF validé(s) pour une durée de cinq ans à compter de sa 1^{ère} présentation en jury de diplôme/certification de blocs de compétences. Dit autrement, il a 5 ans pour obtenir le diplôme RLE ou un Bloc de Compétences donné à compter de sa 1^{ère} présentation en jury de diplôme.

3. DISPOSITIONS PARTICULIERES A CHAQUE EPREUVE

DF 1 - Gestion logistique et Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations (RSE/RSO)

ECRIT

- **Modalités** : Chaque candidat doit rédiger un dossier d'environ 50 pages (hors annexes) à partir de son lieu d'activité professionnelle ou de son lieu de stage.
- **Notation** : L'écrit est noté sur 20.
- **Objectifs de l'épreuve** : L'objectif de ce travail est de faire émerger la capacité du candidat à analyser un problème concret d'ordre « logistique » à partir d'une situation professionnelle prenant en compte la RSE et la relation de service « client » (publics accompagnés, salariés, partenaires,...). L'analyse est soutenue par un diagnostic (comparaison et déduction) qui aboutit à des préconisations d'action ou d'organisation susceptibles de résoudre le problème et d'améliorer la situation.
Il s'agit de vérifier les capacités à :
 - Réaliser le diagnostic de la gestion logistique de l'ESMS (gestion des achats, des déchets, énergies...) pour évaluer l'état des pratiques éco-responsables en la matière et établir le plan d'action à mettre en œuvre.
 - Piloter le plan d'action en mode projet afin de développer de bonnes pratiques éco-responsables.
 - Valoriser les résultats en les communiquant pour en promouvoir les gains et la valeur ajoutée.
 - Mettre en place une démarche d'amélioration continue des pratiques éco-responsables afin d'instaurer une culture RSE/RSO.
- **Critères d'évaluation de l'épreuve** :
 - La pertinence de l'état des lieux (analyse)
 - La pertinence et la précision du diagnostic
 - La pertinence et la faisabilité des pistes d'action proposées à travers le projet.
 - Les qualités d'expression écrite

ORAL

- **Modalités** : Le candidat présente pendant 5 minutes les lignes force de son travail puis répond aux questions du jury pendant 30 minutes. Le jury est constitué de 2 professionnels du secteur.
- **Notation** : L'oral est noté sur 20.
- **Critères d'évaluation de l'épreuve** : L'évaluation orale portera sur la clarté de l'exposé, la qualité de l'argumentation et la capacité à entendre et répondre aux questions du jury.

Une note de cadrage définit plus avant les attendus du dossier logistique.

DF 2 - Management des risques

- **Modalités** : Réalisation d'un dossier écrit de 20 pages (hors annexes) portant sur le management des risques à partir d'une situation professionnelle.
- **Notation** : Epreuve notée sur 20.
- **Objectifs de l'épreuve** :
Il s'agit de vérifier les capacités à :
 - Établir un diagnostic hygiène et sécurité des biens et des personnes, pour proposer un plan d'actions correctives nécessaires.
 - Préconiser un dispositif pour maintenir les locaux en état et satisfaire aux exigences réglementaires ainsi qu'à la politique d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- **Critères d'évaluation de l'épreuve** :
L'évaluation portera sur :
 - La connaissance du contexte législatif et réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité des biens et des personnes propres au secteur sanitaire, social et médico-social.
 - La connaissance des caractéristiques des usagers.
 - L'existence d'un diagnostic posé à l'aide d'une méthodologie appropriée et des données collectées.
 - La présence d'une préconisation de dispositif cohérente au regard du diagnostic effectué.
 - La présence d'une étude de faisabilité du dispositif préventif et curatif proposé.

DF 3- Gestion du patrimoine immobilier

- **Modalités** : Epreuve sur table – étude de cas : 3 h 00
- **Notation** : Epreuve notée sur 20
- **Objectifs de l'épreuve** :
Il s'agit de vérifier les capacités à :
 - Établir le diagnostic de la situation immobilière de la structure à partir d'une cartographie exhaustive de l'occupation afin d'améliorer les locaux de vie et les espaces de travail.
 - Qualifier et quantifier les travaux à engager en proposant des scénarii possibles pour optimiser les espaces en cohérence avec une démarche RSE.

- Instruire des dossiers de travaux et d'aménagement des espaces de vie et de travail pour aider la Direction à prendre les décisions qui s'imposent.

- **Critères d'évaluation de l'épreuve :**

L'évaluation portera sur :

- L'analyse et le diagnostic de la situation
- La mise en évidence de la problématique
- La définition des objectifs
- L'évaluation des choix

La qualité de la réponse est évaluée au regard de :

- La clarté de l'expression écrite
- La cohérence du propos (fil conducteur et plan structuré)
- La qualité de l'argumentation (justification des choix opérés par des éléments de référence)

DF 4 - *Gestion budgétaire*

- **Modalités :** Epreuve sur table – étude de cas : 3h 00

- **Notation :** Epreuve notée sur 20

- **Objectifs de l'épreuve :**

Il s'agit de vérifier les capacités à :

- Préparer un budget.
- Commenter les choix budgétaires.
- Appliquer les règles comptables.
- Calculer un coût.

- **Critères d'évaluation de l'épreuve :**

L'évaluation portera sur :

- La maîtrise des procédures comptables et budgétaires.
- La capacité à construire un budget de service.
- La pertinence de l'argumentation développée.

DF 5 - Management des Ressources Humaines

La validation est constituée de deux épreuves validant 2 UE :

UE 5.2 – GESTION D'ÉQUIPE

- **Modalités** : Epreuve orale, étude de situation.
Le candidat choisit un sujet parmi deux et prépare l'épreuve pendant 45 minutes. A l'issue de la préparation, le candidat expose des propositions durant 10 minutes puis échange 20 minutes avec les examinateurs.
- **Notation** : Epreuve notée sur 20
- **Objectifs de l'épreuve** :

Il s'agit de vérifier les capacités à :
 - Analyser une situation de management,
 - Dégager des préconisations,
 - Avoir un positionnement professionnel.
- **Critères d'évaluation de l'épreuve** :
 - Pertinence du diagnostic posé,
 - Pertinence des propositions de résolution de situation dans le cadre du management d'équipe,
 - Positionnement professionnel.
 - Capacité d'argumentation.

UE 5.3 – GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

- **Modalités** : Epreuve sur table-étude de cas : 1h30 mn portant sur le volet administratif et réglementaire de la gestion des ressources humaines
- **Notation** : Epreuve notée sur 20
- **Objectifs de l'épreuve** : Il s'agit de vérifier les capacités du candidat à analyser une situation juridique et à apporter des solutions juridiquement fondées et cohérentes.

Stage

- **Modalités** : Réalisation des 100h de stage
- **Notation** : Binaire, c'est-à-dire, acquis ou non acquis (attestation de réalisation établie par le terrain d'accueil à fournir au plus tard en fin de formation).